LIVRE BLANC DES WEBINAIRES

LES TPE-PME ACCÈDENT ENFIN AUX **FINANCEMENTS PARTICIPATIFS**

GARANTIS PAR LA **CCG** À TRAVERS SA FENÊTRE PARTICIPATIVE **SANAD TAMWIL**

BANK AL YOUSR

PARTENAIRES ORGANISATEURS DES WEBINAIRES

APAF
أكاديمية المالية التشاركية
ACADEMY OF PARTICIPATIVE FINANCE

CLUB DES DIRIGEANTS

Finance Value

LES **TPE-PME** ACCÈDENT ENFIN AUX **FINANCEMENTS PARTICIPATIFS**

GARANTIS PAR
LA **CCG** À TRAVERS SA
FENÊTRE PARTICIPATIVE
SANAD TAMWIL

Rendez- vous à l'adresse :
www.alyousr.ma/fr/garanties-sanad-tamwil

Nos banquiers vous appelleront pour vous
assister et vous donner plus d'informations.

اليسر
BANK AL YOUSR

AVANT-PROPOS

A BANK AL YOUSR, nous croyons que la finance participative est un projet national à destination des citoyens animés par leurs convictions, c'est également un projet social et humanitaire qui les délivre de leur embarras et leur ouvre les portes vers leurs projets.

« **Réconcilier nos clients avec leurs rêves les plus chers et les aider à les réaliser dans le respect de leurs principes et convictions. Et offrir à chacun une nouvelle expérience bancaire, une autre manière de faire la banque. Une manière qui prône la qualité de service et un meilleur relationnel** » telle est notre mission.

A BANK AL YOUSR, notre objectif est de :

- Contribuer d'une façon solidaire avec les autres confrères ; au développement des banques participatives au Maroc et à l'éducation sur la pertinence et le choix des banques participatives ;
- Et en même temps construire et défendre notre place pour être un acteur clé à l'intérieur de ce paysage, reconnu par son dynamisme et son adaptabilité.

BANK AL YOUSR est tout d'abord une banque, un partenaire financier à part entière, une banque universelle qui couvre l'ensemble des métiers de la banque et s'adresse à l'ensemble des marocains, particuliers, professionnels et entreprises.

La performance et l'éthique sont deux valeurs qui nous animent et nous permettent d'atteindre les meilleurs résultats avec les ressources existantes en agissant selon des vertus.

Nous veillons à un dimensionnement de nos ressources à la vitesse de construction de l'écosystème et en corrélation avec les possibilités d'affaires, ce qui nous donne également l'agilité nécessaire pour nous adapter en continu afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients pour mieux les accompagner.

Nous nous entourons de partenaires experts dans le domaine :

- Les filiales du groupe BCP pour la réalisation de synergies ;
- Dr Mohammed Karrat : L'expert Charia qui nous a accompagné au lancement et nous accompagne encore ;
- Des cabinets reconnus sur la place pour leur expertise dans le domaine de la finance participative;
- Et d'autres partenaires experts dans leurs domaines.

Nous offrons au bout de notre 3ème année d'existence les principaux produits de la banque au quotidien (comptes, moyens de paiement, la banque à distance pour l'ouverture et la gestion du compte, les virements de masse, le télépaiement CNSS et le télépaiement DGI pour l'entreprise) et l'ensemble des produits de financement et de dépôt proposés sur le marché bancaire participatif. Nous veillons tant que possible à lancer les nouveaux produits dès la validation de leurs contrats par le Conseil Supérieur des Oulémas.

Nous couvrons aujourd'hui sept régions du Maroc, avec une présence sur les principales villes : Casablanca, Rabat, Temara, Salé, Mohammedia, Marrakech, Fès, Tanger, Oujda et Tiznit. Malgré l'impact de la crise du COVID-19, nous poursuivons notre politique d'investissement pour renforcer notre présence sur les régions actuelles et passerons d'ici la fin de 2020 à une vingtaine d'agences.

Nous veillons à offrir à notre clientèle une nouvelle expérience bancaire en faisant de nos agences de véritables centres d'expertise dédiés au conseil et prestations à valeur ajoutée. Pour le transactionnel, nous avons multiplié les points de contacts grâce à la synergie avec le groupe BCP. En effet, les versements déplacés et les mises à disposition dans l'ensemble du réseau de la Banque Populaire, et l'accès aux guichets de notre groupe BCP est ouvert sans frais pour nos clients.

Dans le même ordre, nous sommes la première banque au Maroc à avoir offert la possibilité à ses clients d'ouvrir leurs comptes bancaires sans se déplacer en agence à travers l'application Al Yousr Connect®. Une solution qui permet aussi bien l'ouverture que la gestion du compte bancaire entièrement à distance.

BANK AL YOUSR, la banque participative du groupe Banque Centrale Populaire est honorée de vous présenter ce livre blanc intitulé «LES TPE-PME ACCÈDENT ENFIN AUX FINANCEMENTS PARTICIPATIFS GARANTIS PAR LA CCG».

Nous tenons à remercier l'APAF et le Club des Dirigeants pour l'organisation de ces webinaires et pour nous avoir permis de rentrer en contact avec les patrons d'entreprises.

Nous tenons également à remercier tous ceux qui nous ont suivi et participé à l'enrichissement du débat.

Ce livre blanc comprend les principales conclusions des webinaires et les réponses aux questions autour du sujet de la garantie des financements participatifs dédiés aux TPE-PME.

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

ORDRE DU JOUR

Avec l'entrée en vigueur de la loi 103.12 qui a réglementé l'activité des banques participatives au Maroc, l'offre bancaire a connu de nouveaux produits destinés à financer les besoins des entreprises, des professionnels et des particuliers.

Afin d'encourager les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE) à bénéficier des produits de financement participatif, l'Etat a mis en place un fonds dédié à la garantie des financements participatifs destinés aux TPE-PME, la gestion de ce fonds est confiée à la Caisse Centrale de Garantie via sa fenêtre participative SANAD TAMWIL.

Dans ce contexte, **Mme Mouna LEBNIOURY**, Directrice Générale de BANK AL YOUSR était l'invitée des deux webinaires. Un premier webinaire organisé le 11 juin 2020 par l'APAF, Académie de la Finance Participative, avec la modération de **Dr Abderrahmane LAHLOU** président de l'APAF, et un deuxième webinaire organisé le vendredi 19 juin 2020 par le Club des Dirigeants avec la modération de **Mr. Said AMAGHDIR**, directeur associé à Finance Value.

Les deux webinaires étaient l'occasion pour **Mme LEBNIOURY** de s'adresser directement aux clients de BANK AL YOUSR et aux entreprises. Les sujets suivants ont été abordés :

- Les avantages de la Garantie CCG aux financements participatifs
- Les financements participatifs éligibles
- Comment l'entreprise accède à ces financements ?
- La stratégie et les actions de terrain de BANK AL YOUSR pour répondre aux besoins des entreprises

Ce livre blanc récapitule les idées qui ont été débattues et les réponses apportées par **Mme Mouna LEBNIOURY** aux questions posées par l'audience qui a assisté aux webinaires sur le sujet.

> ***« La convention signée le 2 juin 2020 avec SANAD TAMWIL, la fenêtre participative de la CCG, nous a libéré et donné les moyens d'aller vers l'entreprise »***
>
> **Mme Mouna LEBNIOURY**
> Directrice Générale de
> BANK AL YOUSR

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de BANK AL YOUSR

- Mouna LEBNIOURY a rejoint le groupe Banque Centrale Populaire en janvier 1992. Avec 28 ans passés au sein du groupe, elle y a progressivement gravi les échelons et assumé plusieurs postes de responsabilité majoritairement au service de l'entreprise. En mars 2016, elle est la première femme à accéder à la présidence du directoire d'une Banque Populaire Régionale.

- Elle est depuis Septembre 2018, nommée Directrice Générale de BANK AL YOUSR, la banque participative du groupe BCP.

- Mouna LEBNIOURY est titulaire du diplôme du cycle normal de l'ISCAE option Finances (obtenu en 1991), elle a également suivi le cursus du cycle supérieur de gestion du même institut.

- En 2010, elle décroche un executive MBA (ESCA EDHEC), suivi en 2017, par un certificat des administrateurs de sociétés de L'IMA UIR. En 2020, elle obtient un certificat exécutif en stratégie de HEC PARIS.

Dr. Abderrahmane LAHLOU
Président de l'APAF, Académie de la Finance Participative

- Abderrahmane LAHLOU est docteur en Management de l'Université de Grenoble en 1986, certifié en Mangement par HEC Paris en 2011. Educateur et formateur à la base, il est Directeur Fondateur du cabinet de conseil ABWAB Consultants et président de l'APAF, Académie de la Finance Participative, il est consultant auprès de la Banque Mondiale pour l'Education et la Formation au Maroc.

- Il est auteur de « La Banque islamique à la recherche de l'excellence » en 1991, « Banques participatives au Maroc, évolution juridique et attentes du public» et « Economie et Finance en Islam : Une éthique pour stabiliser l'économie et cadrer la finance » en 2015 et « Banques Participatives au Maroc : Guide pédagogique et pratique des produits bancaires et financiers» en 2019.

Mr. Said AMAGHDIR
Directeur Associé, Finance Value

- Said AMAGHDIR est titulaire d'un Master en « Marchés Financiers » de l'université de Bordeaux, il est aussi certifié de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) et du Conseil Général des Banques et Institutions de Financement Islamiques (CIBAFI).

- Il a commencé sa carrière à Wafabank puis a intégré sa filiale Wafagestion spécialisé dans la gestion des actifs.

- En 2008, il a rejoint RMA Capital en tant que directeur du département « Gestion des risques, Performance, et Conformité ». En 2011, il était nommé Secrétaire Général de RMA Capital.

- Mr. AMAGHDIR a géré le projet de mise en place de l'assurance Takaful à la Royale Marocaine d'Assurance (RMA) puis à SAHAM Assurance.

- En 2019, Said AMAGHDIR est directeur associé à Finance Value Consulting.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1

La Caisse Centrale de Garantie (CCG) dispose d'ores et déjà d'une fenêtre participative dénommée SANAD TAMWIL, exclusivement dédiée à l'activité de la finance participative.

2

La mission de cette fenêtre participative est de couvrir les banques participatives des risques liés au financement.

3

SANAD TAMWIL a lancé quatre nouveaux produits de garantie :

- **DAMANE MOUKAWALA** à destination des TPE-PME, et comprenant deux produits : DAMANE MOUBACHIR et DAMANE DAYNE

- **DAMANE ISKANE** à destination des particuliers, avec deux produits : FOGARIM ISKANE et FOGALOGE ISKANE.

4

Le système et les mécanismes de garantie des financements participatifs ont fait suite à l'avis de conformité du Conseil Supérieur des Oulémas.

5

Aujourd'hui BANK AL YOUSR répond aux besoins de l'entreprise liés à la banque au quotidien, et couvre 90% de ses besoins de financement tant via les engagements par décaissement que par signatures.

6

BANK AL YOUSR est la première banque à lancer sur le marché le produit Salam destiné à financer le besoin en fonds de roulement des entreprises.

7

BANK AL YOUSR, dans le cadre de son ingénierie financière, lance la ligne Mourabaha pour les entreprises : une solution de financement globale, intégrant toutes les composantes d'un programme d'investissement, y compris les services annexes.

8

BANK AL YOUSR a négocié, en faveur de ses clients, des conventions avec des conseillers experts métiers à des prix forfaitaires réduits, leur permettant de bénéficier d'un diagnostic de leurs entreprises, ce service optionnel est indépendant du dossier de financement.

9

Désormais, tout financement octroyé par BANK AL YOUSR pourra être assorti de l'une des garanties de SANAD TAMWIL afin de soulager les entreprises en insuffisance de garanties, et lever ainsi ce frein majeur au financement.

10

Pour pouvoir avancer, les banques participatives ont besoin des dépôts de leurs clients et des instruments de refinancement de l'Etat.

DISCUSSIONS DU WEBINAIRE

LA BANQUE PARTICIPATIVE ET SON ÉCOSYSTÈME AU MAROC

Depuis 2014, le Maroc a eu sa loi qui réglemente l'activité des banques participatives, il s'agit bien de la loi 103-12 qui a cité sept produits participatifs, à savoir : la Mourabaha, la Ijara, le Salam, l'Istisna, la Moudaraba, la Moucharaka et les dépôts d'investissement.

En 2017, Bank Al-Maghrib a donné l'agrément à cinq banques et trois fenêtres participatives pour offrir aux clients marocains des produits et services bancaires participatifs.

Les dispositions du Dahir N° 1.15.02 organisant le Conseil Supérieur des Oulémas ont été revues et prévoient désormais la mise en place d'un Comité de la Charia pour la Finance Participative au sein du Conseil Supérieur des Oulémas ayant pour mission d'émettre des avis de conformité à la charia des produits et activités de la finance participative.

Les banques participatives sont supervisées par Bank Al-Maghrib et le Conseil Supérieur des Oulémas, et l'écosystème du secteur bancaire participatif compte comme acteurs : le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, la Caisse Centrale de Garantie qui vient de rejoindre cet écosystème à travers sa filiale participative « SANAD TAMWIL », l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) dont la mission est de réguler et de superviser les secteurs de l'assurance et de la prévoyance sociale et bien entendu le Takaful (l'assurance participative), l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC) qui pilote les marchés des capitaux et les Sukuk, et la Société de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires qui vient de constituer un fonds dédié à la couverture des dépôts des banques participatives.

L'écosystème comprend également des acteurs de la société civile, des universités et des cabinets de conseil et de formation dans le domaine de la finance participative.

> *« Il ne s'agit pas d'une petite expérience, il s'agit d'un véritable système mis en place et auquel il faut faire confiance en tant que client que vous soyez entrepreneur ou particulier »*
>
> **Dr. Abderrahmane LAHLOU**
> Président de l'APAF,
> Académie de la Finance Participative

LA BANQUE PARTICIPATIVE FACE AU COVID-19

Malgré l'impact du COVID-19 sur l'économie du Maroc et sur le PNB des banques participatives y compris BANK AL YOUSR, celles-ci ont essayé de gérer la crise en prenant un ensemble de mesures pour continuer à servir leurs clients et à contribuer à l'économie nationale.

Un avantage des banques participatives est que pour les clients en difficulté, toutes cibles confondues, des reports gracieux d'échéances ont été consentis.

Dans le cadre des actions solidaires pendant la crise sanitaire, BANK AL YOUSR a enrichi son offre monétaire d'un service gratuit : un solde supplémentaire disponible jusqu'à 5000 DH pour les clients détenteurs des cartes GOLD et jusqu'à 10 000 DH pour les cartes PLATINIUM, le client peut utiliser ces sommes à épuisement de son solde.

La banque a également mené une campagne #ROUH AL MOUCHARAKA pendant cette période de crise pour véhiculer un message d'espoir et des valeurs de solidarité et de partage.

L'ENTREPRISE, UNE POPULATION CIBLE QUI INTÉRESSE BANK AL YOUSR AU PLUS HAUT POINT

L'entreprise est une cible qui focalise toute l'attention de BANK AL YOUSR, des études ont été menées par des cabinets experts afin de mieux la connaître et en cerner les attentes par rapport au secteur bancaire en général et aux banques participatives en particulier.

Les principales conclusions ressorties de ces études : D'abord l'entreprise est une cible différente des autres cibles et son adhérence à la banque participative est plus réfléchie, car la décision de choisir la banque participative ne relève pas uniquement des convictions et du simple choix des dirigeants mais d'un arbitrage pragmatique et réfléchi, tenant compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

Par ailleurs, en terme de tarification, les banques participatives doivent être sinon compétitives du moins étales avec les pratiques du marché.

Enfin, une offre incomplète donne à réfléchir à une entreprise qui entame un processus de migration du système conventionnel vers le participatif.

« Pendant le confinement, nous nous sommes concentrés et focalisés sur l'offre entreprise pour nous donner les moyens d'être aux côtés de cette cible en sortie de crise. Et aujourd'hui, c'est chose faite ! »

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

Quelle clientèle pour BANK AL YOUSR ?

Les entreprises **structurées quels que soient leurs tailles** ou **leurs secteurs d'activité :**
les entreprises opérant dans le secteur du bâtiment y compris celles qui opèrent dans les marchés publics, les entreprises opérant dans l'agro-industrie, l'industrie, les services, ..etc

L'entreprise a des besoins spécifiques :

- D'abord en investissement, tant ceux liés à la création qu'à à la croissance et à l'amélioration de la performance opérationnelle.
- L'entreprise a également des besoins de fonctionnement concernant notamment le fonds de roulement et devant permettre d'acquérir les inputs nécessaires à la production.
- L'offre de BANK AL YOUSR destinée aux entreprises permet de répondre à l'ensemble de ces besoins tant pour les entreprises qui existent déjà que pour celles en création.

« Mon invitation aux entreprises nouvelles est de bien réfléchir et mûrir leurs projets, cerner et connaître le marché et enfin choisir le moment opportun pour s'y lancer »

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

« L'ensemble de nos produits de financement à destination de l'entreprise sont basés sur les contrats validés par le Conseil Supérieur des Oulémas »

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

Les produits de financement à destination de l'entreprise chez BANK AL YOUSR sont:

La Mourabaha :
Contrat par lequel la banque achète le bien désigné par le client et le lui revend moyennant une marge bénéficiaire

La ligne Mourabaha ou Mourabaha Globale :
Contrats « MOURABAHA », qui permettent de proposer une solution de financement globale, intégrant toutes les composantes d'un programme d'investissement, y compris les services annexes.

La Mourabaha réglée par des effets

Le Salam :
Un financement participatif à court terme destiné à soulager les besoins en fonds de roulement des entreprises. Depuis peu validé par le Conseil Supérieur des Oulémas et opérationnel auprès de BANK AL YOUSR.

Le Salam est un financement permettant d'accéder à la liquidité. C'est un contrat par lequel Bank Al Yousr achète la marchandise du client (vendeur) avec livraison différée contre un paiement immédiat et intégral de la banque. A l'issue de la livraison de la marchandise, Bank AL Yousr mandate le client à revendre la marchandise objet du contrat Salam pour son compte.

L'OUVERTURE DES GARANTIES DE LA CCG AUX FINANCEMENTS PARTICIPATIFS

La Caisse Centrale de Garantie vient de lancer officiellement les activités de sa fenêtre « SANAD TAMWIL » en vue d'accompagner le marché des financements participatifs.

Les banques et fenêtres participatives bénéficieront désormais du soutien de la Caisse Centrale de Garantie et offriront à leurs clients entreprises des financements participatifs dans le cadre d'un mécanisme de garantie dédié et conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas. Ainsi, l'offre d'appui s'articule autour de deux produits :

DAMANE MOUBACHIR : Destiné à garantir les projets d'entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 millions de dirhams et le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams, avec une quotité de garantie entre 70% et 80%.

Les financements garantis sont plafonnés à 5.000.000 DH par entreprise pour l'ensemble des garanties souscrites dans le cadre de différents financements octroyés par les banques participatives.

DAMANE DAYN : est destiné à garantir les projets d'entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dirhams, et/ou un montant du financement supérieur à 1 million de dirhams et inférieur à 10 millions de dirhams, avec une quotité de garantie allant de 60% à 70%.

Les financements garantis sont plafonnés à 20.000.000 DH par entreprise pour l'ensemble des garanties souscrites dans le cadre de différents financements octroyés par les banques participatives. Ce plafond peut être étendu à 40.000.000 DH par entreprise.

LES AVANTAGES DE LA GARANTIE CCG AUX FINANCEMENTS PARTICIPATIFS POUR L'ENTREPRISE

Pour répondre à cette interrogation, **Mme LEBNIOURY** a partagé les résultats d'une enquête menée par le Haut Commissariat au Plan (HCP) publiée en 2019. Selon cette étude, l'ensemble des entreprises ayant réalisé des investissements en 2016, 2017 et 2018 s'élève à 39% de l'échantillon interrogé (ce chiffre est en fait de 29,4% pour les TPE et 49,5% pour les PME).

Cet investissement a été financé principalement par l'autofinancement, suivi du financement externe puis le financement d'origine familiale. Seul 19,7% des entreprises aurait eu recours au financement externe.

En creusant pour déceler les freins au recours au crédit par les TPE-PME, l'étude du HCP révèle que 33,5% des TPE-PME ne fait pas la démarche dans ce sens pour absence de garanties. Par ailleurs, sur le reste de la population ayant franchi le pas, leurs demandes ont été rejetées pour 52,4% des TPE et 61,8% des PME par défaut de garantie.

	Base: nbre d'entreprises	TPE	PME	Grandes Entreprises	TOTAL
Investissements des entreprises	**Entreprises ayant réalisé des investissements** (2016, 2017 et 2018)	**29,4%**	**49,5%**	80,0%	**39,0%**
Modes de financement des entreprises	Autofinancement	77,60%	64,60%	52,80%	72,1%
	Financement d'origine familiale	8,70%	8,50%	1,30%	8,2%
	Financement externe	**13,60%**	**26,90%**	45,80%	**19,7%**

39%
des entreprises ont investi

1 entreprise/5
seulement a eu recours au financement externe

	Base: nbre d'entreprises	TPE	PME	Grandes Entreprises	TOTAL
Freins aux demandes de crédits	Le taux d'intérêt trop élevé	38,0%		46,5%	39,0%
	L'entreprise ne peut pas offrir les garanties exigées	**33,5%**		**16,0%**	**33,5%**
	Raisons religieuses	33,0%		18,0%	33,0%
	La procédure d'obtention de prêt est compliquée et lente	21,0%		22,0%	21,0%
	Déjà trop d'emprunts souscrits ou trop de dettes	16,5%		32,0%	17,0%
Raisons de refus du crédit aux entreprises	**Insuffisance de garanties**	**52,4%**	**61,8%**	**50,0%**	**54,1%**
	Manque de confiance dans l'entreprise	20,3%	24,1%	18,4%	21,0%
	Aucune raison communiquée	16,9%	8,8%	13,7%	15,3%
	L'entreprise trop endettée	4,4%	2,6%	13,2%	4,2%
	Projet jugé non viable	0,0%	2,5%	1,5%	1,4%
	Autres	6,0%	0,5%	3,2%	4,0%

Données de l'enquête nationale auprès des entreprises réalisée par l'HCP en 2019. La date de déroulement de l'enquête : Entre les mois de Janvier et Juillet 2019. L'échantillon de l'enquête : 2101 unités, 769 représentant l'industrie, 371 la construction, 294 le commerce et 667 les services marchands non financiers.

Mme LEBNIOURY a ajouté que pour le client, le mécanisme de garantie est transparent. En effet, la relation se fait entre BANK AL YOUSR et SANAD TAMWIL. La commission de la garantie étant prise en charge par BANK AL YOUSR, un autre avantage des banques participatives.

Dr LAHLOU a signalé que d'un point de vue Charia, la garantie fait partie des contrats de donation (عقود التبرع) qui doivent être gratuits selon la Charia, c'est à dire que le client ne peut pas payer une somme d'argent à l'établissement Etatique en contrepartie du service de la garantie.

Rappelons que ces produits de garantie ont fait l'objet d'un avis de conformité du Conseil Supérieur des Oulémas.

Mme LEBNIOURY a poursuivi que les garanties SANAD TAMWIL vont permettre aux clients un accès plus facile au financement et vont permettre à la banque d'améliorer ses ratios prudentiels, tant le ratio de solvabilité que les exigences en fonds propres.

Mme LEBNIOURY a affirmé que lors du confinement, l'équipe de BANK AL YOUSR s'est consacrée à préparer la relance pour être au rendez-vous au moment du déconfinement, pour venir en aide aux entreprises qui font face à des charges d'exploitation au quotidien et dont l'activité et la croissance ont été fortement impactées par la crise du COVID-19.

« Dès le 2 juin 2020, nous avons signé la convention de garantie avec SANAD TAMWIL, et ce n'est pas seulement une signature car nous avons effectivement autorisé le premier dossier de financement assorti de la garantie DAMANE DAYN en date du 5 juin 2020, nous étions prêts tant sur le volet système d'information qu'au niveau de notre équipe et nos ressources humaines »

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

« DAMANE MOUBACHIR » destiné à garantir les projets dont le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams, en faveur des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 millions de dirhams, et ce avec une quotité de garantie entre 70% et 80%.

« DAMANE DAYN », destiné à la garantie des projets des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dirhams, ou dont le montant du financement est supérieur à 1 million de dirhams, et ce avec une quotité de garantie allant de 60% à 70%.

LES BANQUES PARTICIPATIVES DANS LE NOUVEAU PROGRAMME DAMANE RELANCE

Dans le cadre de la mise en place des mesures décidées par le Comité de Veille Economique (CVE) visant l'atténuation des dérives de la crise sanitaire du COVID-19 sur les entreprises marocaines, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a mis en place, le jeudi 26 mars 2020, auprès de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), un nouveau mécanisme de garantie appelé « DAMANE OXYGENE ».

Ce nouveau produit avait permis aux banques de mettre en place rapidement des découverts exceptionnels pour financer le besoin en fonds de roulement des entreprises cibles et couvre 95% du montant du crédit accordé.

Les banques participatives n'ont malheureusement pas pu bénéficier de ce mécanisme de garantie du fait de son inadéquation aux spécificités de la banque participative.

Le CVE avait annoncé qu'un autre plan de relance verra la jour dès le second semestre 2020, et qui permettra aux entreprises publiques et privées de s'endetter auprès des banques à un taux d'intérêt de 4% (qui représente le taux directeur de Bank Al-Maghrib+200 points de base) pour financer leur fonds de roulement.

Damane Relance est un crédit garanti par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et qui s'adresse à l'ensemble des entreprises ayant été impactées par la pandémie.

> *« Quand le gouvernement a tracé les contours du programme Relance, il a spécifié qu'il s'agit bien d'un programme qui bénéficiera aux clients des banques marocaines. Rien ne prête à croire que les banques participatives en soient exclues. Mais cela nécessitera certainement des adaptations pour qu'elles puissent participer à leur tour à cet élan d'accompagnement de l'entreprise marocaine »*
>
> **Mme Mouna LEBNIOURY**
> Directrice Générale de
> BANK AL YOUSR

Madame LEBNIOURY a précisé que les banques participatives n'ont pas pu prendre part au programme « DAMANE OXYGENE ».

En effet les crédits ont été octroyés par les banques conventionnelles au taux de 4%, grâce d'abord au niveau du taux directeur et à l'accès de ces banques au marché interbancaire. Conditions non encore ouvertes aux banques participatives.

L'Etat devrait alors mettre en place des instruments de refinancement auprès de Bank Al-Maghrib qui sont conformes aux spécificités de la banque participative et réduire le coût de refinancement des banques participatives pour les soutenir.

A cette occasion, **Mme LEBNIOURY** a invité la population qui soutient la finance islamique à s'impliquer davantage dans la réussite de cette finance en adhérant à ces banques et y en domiciliant leurs dépôts.

> ***« Nous avons besoin de tout le monde pour avancer, nous avons besoin des dépôts de nos clients, des instruments de l'Etat, des autres produits que le Conseil Supérieur des Oulémas voudra bien valider et d'une concertation entre toutes les banques et fenêtres participatives pour améliorer notre offre, tout un chacun doit apporter sa contribution à la réussite de ce chantier »***
>
> **Mme Mouna LEBNIOURY**
> Directrice Générale de
> BANK AL YOUSR

LES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS ÉLIGIBLES CHEZ LA BANQUE SONT LA MOURABAHA & LE SALAM : A QUOI SONT-ILS DESTINÉS ?

« Tous les gens qui prônent la finance participative doivent soutenir les banques participatives en y ouvrant leurs comptes bancaires, en effectuant leurs transactions bancaires avec ces banques et en mettant leurs dépôts dans ces banques, les clients doivent ainsi faire appel à la banque participative pour toutes les opérations bancaires et non uniquement quand il s'agit de la demande d'un financement conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas »

Dr. Abderrahmane LAHLOU
Président de l'APAF,
Académie de la Finance Participative

Mme LEBNIOURY a affirmé que les garanties DAMANE MOUBACHIR et DAMANE DAYN peuvent couvrir tous les financements participatifs. Pour BANK AL YOUSR, il s'agit aujourd'hui de la Mourabaha et du Salam.

En effet, à travers la Mourabaha, le client désigne un bien, et demande à BANK AL YOUSR de l'acquérir. Après étude du dossier, BANK AL YOUSR acquiert le bien désigné et le revend au client moyennant une marge bénéficiaire. La Mourabaha peut porter sur l'acquisition d'un terrain, d'un équipement ou de la matière première.

Le Salam permet à BANK AL YOUSR de donner aux entreprises la liquidité afin de financer leur fonds de roulement, il s'agit d'un achat d'une partie de la marchandise à produire par l'entreprise avec paiement à l'avance. En contrepartie, l'entreprise livre ladite marchandise à BANK AL YOUSR dans un délai convenu lors de la conclusion du contrat Salam.

Il est à signaler que la marchandise doit être également spécifiée et ses caractéristiques doivent être précisées au niveau du contrat Salam.

Arrivé à la date de livraison de la marchandise, BANK AL YOUSR récupère la marchandise objet du contrat et la revend à un autre client via le contrat Mourabaha ou donne mandat au client de la revendre pour le compte de BANK AL YOUSR moyennant une commission.

Le mandat de la banque au client est un acte avec obligation de résultat, par lequel la banque mandate le client à revendre sa marchandise à un acheteur final. La banque mandate le client pour réceptionner la marchandise et pour assurer sa vente en son lieu et place dans un délai déterminé.

Le mandat est un acte séparé et annexé au contrat Salam Le contrat Salam est destiné à la cible suivante : Entreprises, professionnels, commerçants, artisans et exploitants agricoles.

Dr Abderrahmane LAHLOU a ajouté que durant cette période de crise, les entreprises souffrent surtout de manque de liquidité et de difficultés au niveau de leur trésorerie, et auront besoin d'argent frais pour financer leurs campagnes de production, et donc le produit Salam sera le produit qui répondra mieux aux besoins des entreprises en post COVID-19.

COMMENT SE FAIT L'ACCÈS DES ENTREPRISES AUX FINANCEMENTS BÉNÉFICIANT DE LA GARANTIE ?

Mme LEBNIOURY a précisé que suite à la demande de financement adressée par l'entreprise cliente, BANK AL YOUSR s'enquiert de l'état de santé de l'entreprise et ses besoins, étudie son business modèle, sa pérennité, sa capacité à faire face aux engagements qu'elle s'apprête à prendre, son potentiel sur le marché, et son management.. etc, dès que le dossier est agréé par BANK AL YOUSR, la banque peut s'adresser à SANAD TAMWIL.

Mme LEBNIOURY a souligné que la moindre erreur au niveau de l'évaluation de l'entreprise peut être source de risque, en citant comme exemples : la défaillance du management, les discordes entre les associés ou la non maitrise des coûts, ... etc

D'autre part, **Dr Abderrahmane LAHLOU** a confirmé que la banque demande une garantie après avoir étudié les risques d'un tel projet, et que tout entrepreneur ou gérant qui a confiance en son projet doit être prêt à donner cette garantie.

Mme LEBNIOURY a ajouté que BANK AL YOUSR essaie de se limiter aux garanties liées au projet. Une manière pour le client de démontrer son implication.

Dr Abderrahmane LAHLOU a rajouté que les clients doivent aussi prendre en compte que les banques participatives ont des comptes à rendre à leurs actionnaires et leurs déposants.

« A force d'étudier des dossiers et des cas d'entreprises, nous avons acquis une expertise à détecter les zones de risques, que nous partageons avec nos clients. Le financement d'un projet est une relation de partenariat qui doit être basée sur la transparence, la confiance et la communication, on est deux à y gagner »

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

APPEL AUX ENTREPRISES : FAITES-VOUS ACCOMPAGNER !

BANK AL YOUSR a négocié, en faveur de ses clients, des conventions avec des conseillers experts métiers à des prix forfaitaires réduits, leur permettant de bénéficier d'un diagnostic de leurs entreprises. Il s'agit d'un service optionnel, que la banque recommande à ses entreprises clientes afin de les accompagner au mieux dans le contexte actuel.

Ce service de conseil n'est en aucun cas une démarche pour monter un dossier bancable.

L'ambition de BANK AL YOUSR à travers cette mise en relation est un examen global du business model pour que l'entreprise cliente s'assure que son idée est bonne sur le plan commercial, que le marché y répond bien, que les choix commerciaux sont pertinents, l'objectif est aussi de challenger toute la chaîne de valeur de l'entreprise pour, que les deux parties soient confortées dans leurs choix.

Mme Lebnioury a étayé ses propos par des exemples d'erreurs de gestion qui peuvent être fatales :

- Une entreprise a mal évalué la taille de son marché et a investi dans une machine qui finalement va tourner à 20% de sa capacité de production, ça c'est une erreur stratégique qui pouvait être évitée.

- Quand une entreprise va solliciter un financement pour renflouer son besoin en fonds de roulement alors qu'il lui suffit de faire un effort de mise en place d'une organisation pour faire le recouvrement et son suivi.

- Une entreprise qui est tellement emballée par son produit, qu'elle ne prend même pas la peine de sonder son marché pour mesurer l'appétence pour son offre.

- Une entreprise qui investit dans une campagne publicitaire alors que les coûts ne seront même pas recouverts par les retombées de cette campagne.

- Et puis enfin et ça c'est très fréquent, les entreprises qui n'exploitent pas tout leur potentiel faute d'un encadrement qui est jugé lourd pour la masse salariale.

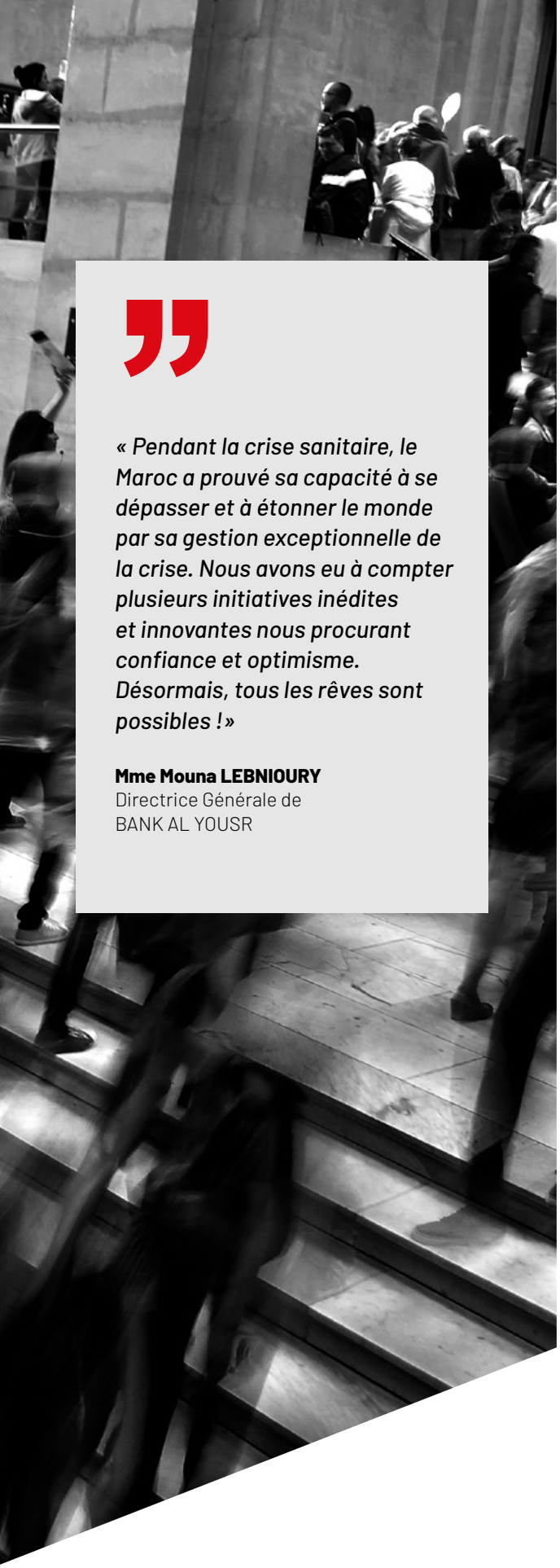

« Pendant la crise sanitaire, le Maroc a prouvé sa capacité à se dépasser et à étonner le monde par sa gestion exceptionnelle de la crise. Nous avons eu à compter plusieurs initiatives inédites et innovantes nous procurant confiance et optimisme. Désormais, tous les rêves sont possibles !»

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

Mme LEBNIOURY a affirmé que tous ces éléments sont essentiels, et que la banque ne peut pas s'immiscer dans les choix stratégiques de l'entreprise du fait de la déontologie du métier de la banque, ces choix reviennent à l'entreprise, la banque ne fait que challenger et trancher si le projet est viable ou pas. En plus, il y a une véritable relation qui se tisse, et la banque et l'entreprise cliente deviennent partenaires dans une banque participative plus qu'ailleurs.

Elle a finalement mentionné qu'en sortie de crise, il y a énormément de choses qui sont entrain de changer: des actions gouvernementales en faveur de la relance économique, des mouvements qui appellent à consommer MAROCAIN, et ça en fait ne peut être qu'opportun pour l'entreprise marocaine, qui doit s'y préparer et être au rendez-vous en matière de qualité et de volume, aujourd'hui plus qu'à n'importe quel moment l'entreprise marocaine sera sollicitée.

« L'entrepreneuriat est une expérience intéressante et riche, elle crée de l'emploi et de la richesse et c'est en même temps un projet qu'il faut gérer de manière sereine et il faut bien être accompagné en amont »

M. Said AMAGHDIR
Directeur Associé,
Finance Value

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'AUDITOIRE

Que fait BANK AL YOUSR pour attirer les déposants ?
Afin d'encourager nos clients à déposer leur argent chez nous, on a mis à leur disposition tous les services de la banque au quotidien afin de mieux les servir qu'ils soient des entreprises, des professionnels ou des particuliers, tout a été élaboré et notre offre est entrain de se compléter de jour en jour.

Pour les dépôts rémunérés, nous avons le produit « Dépôt d'Investissement » qui permet à nos clients de toucher une rémunération sur leurs dépôts. Le dépôt d'investissement est une participation entre le client qui apporte l'argent et la banque qui investit cet argent, les deux parties se partagent les bénéfices qui ressortent de cet investissement selon une clé de répartition prédéfinie.

La particularité chez BANK AL YOUSR, c'est qu'on propose à nos clients un taux de gain espéré compétitif qui varie entre 2% et 3% selon le montant et la durée du dépôt, en plus nos clients déposants peuvent retirer leurs dépôts inférieurs à 400 000 DH à n'importe quel moment. En cas de retrait du dépôt avant la date d'échéance, les clients-déposants toucheront le montant initial du dépôt ainsi que les bénéfices réalisés au titre de la période effective du dépôt. Et afin de réduire le risque de baisse des bénéfices, BANK AL YOUSR renonce à sa part du bénéfice au profit du client jusqu'à la réalisation du taux de gain espéré, et dans la plupart des cas le client se retrouve avec une rémunération de son dépôt qui dépasse légèrement le taux de gain espéré.

Le taux de gain espéré est déterminé en se basant sur le portefeuille des financements accordés à notre clientèle, notre portefeuille est solide et nous sommes conscients que nos clients nous confient leur argent pour l'investir convenablement et en toute vigilance, car il y va de notre crédibilité et notre notoriété sur le marché.

> *« La Charia a encouragé l'investissement et l'utilisation de l'argent et a prohibé la thésaurisation qui consiste à accumuler de l'argent en dehors de l'activité et du cycle de l'économie»*
>
> **Dr. Abderrahmane LAHLOU**
> Président de l'APAF,
> Académie de la Finance Participative

Est-ce que la banque participative est plus chère que la banque conventionnelle ?
On est sûr que les clients ont pu voir qu'en réalité, il n'y a pas un surpricing au niveau de l'offre des banques participatives en comparaison avec les banques conventionnelles. Nous rappelons, que les clients qui viennent chez nous sont animés par leurs valeurs et leurs convictions.

Il est à rappeler que les banques conventionnelles existent depuis des années et disposent d'une assise solide de dépôts collectés auprès de leur clientèle et se refinancent directement auprès de Bank Al-Maghrib, ce qui fait que le coût de leur ressource est beaucoup moins élevé que celui de la banque participative, rappelons que ces mesures sont édictées par le Conseil Supérieur des Oulémas qui valide toutes les opérations et contrats des banques participatives.

Comment les banques participatives financent-elles le besoin en fonds de roulement ?
Pour répondre aux besoins des entreprises en fonds de roulement, BANK AL YOUSR annonce le lancement commercial du produit de financement Salam la semaine du 16/06/2020.

Le contrat Salam est un financement participatif à court terme destiné à soulager les besoins en fonds de roulement d'une entreprise. C'est un financement par lequel la banque achète et règle immédiatement une marchandise à produire et à livrer par l'entreprise dans un délai convenu d'avance. Ce financement peut peut être assimilé à un financement de campagne, d'une avance sur marchandises, ou à un préfinancement intégral local ou à l'export.

Nous vous invitons à contacter l'une de nos agences BANK AL YOUSR pour plus de détails comme vous pouvez entrer en contact avec nous sur www.alyousr.ma/fr/garanties-sanad-tamwil vous serez alors rappelés par nos équipes.

Se limiter à la Mourabaha donne une mauvaise image de la banque participative...
A BANK AL YOUSR, nous avons fait de l'ingénierie, et avons structuré des produits de financement à destination de l'entreprise en se basant sur les contrats validés par le Conseil Supérieur des Oulémas. Nous proposons à nos clients des solutions de financement intégrales grâce au contrat Mourabaha Globale, afin de financer leurs besoins d'investissement, ceux relevant du cycle d'exploitation ainsi que les services annexes liés aux projets financés.

Nous venons également de lancer le Salam destiné exclusivement au financement des besoins d'exploitation de l'entreprise (la définition du Salam est explicitée au niveau de la question précédente), en attendant la validation par le Conseil Supérieur des Oulémas des contrats des autres produits : Moudaraba, Moucharaka et Istisnaa.

Quels sont les taux de marge appliqués ?
Les taux de marge appliqués diffèrent d'un dossier à un autre. Pour plus d'informations, rendez- vous à l'adresse : www.alyousr.ma/fr/garanties-sanad-tamwil, nos banquiers vous appelleront pour vous assister et vous donner plus d'informations.

Quelle est la différence entre le taux d'intérêt et la marge bénéficiaire ?
La marge bénéficiaire est totalement différente du taux d'intérêt. En effet, le taux d'intérêt est indépendant du bien ou du service acheté et résulte d'une vente d'argent contre argent. La marge bénéficiaire quant à elle, est liée à une opération d'achat-vente réelle réalisée dans le cadre des financements participatifs (Mourabaha avec ses variantes, Salam...)

Le taux d'intérêt est également sujet de changement à cause de pénalités de retard ou de rééchelonnement de dette par une augmentation, ou par la nature du taux d'intérêt (s'il est fixe ou variable), alors que la marge bénéficiaire est fixe et inchangée du fait de l'absence de pénalité de retard et de l'interdiction de rééchelonnement des dettes avec majoration. Ce dernier point a été remarqué par les clients qui ont bénéficié du report de leurs échéances sans majorations lors de la crise sanitaire du COVID-19.

Quels sont les secteurs concernés par le contrat Salam ?
Le contrat Salam est un contrat d'achat à terme à paiement immédiat destiné à toutes les entreprises, tous secteurs confondus, souhaitant financer leur production.

Comment BANK AL YOUSR va-t-il liquider la marchandise objet du contrat Salam ?
Arrivé à la date de livraison de la marchandise, BANK AL YOUSR mandate son client à revendre cette marchandise à une tierce personne moyennant une commission.

BANK AL YOUSR s'est appuyé sur quel fondement chariatique pour déterminer la structure du contrat Salam, notamment en ce qui concerne le mandat donné au client pour vendre la marchandise à la date livraison ?
Nous nous sommes basés sur les avis du Conseil Supérieur des Oulémas concernant le contrat Salam pour déterminer le mécanisme de ce produit.

Cette structure de Salam risque-t-elle d'être un Bai al-Ina ?
L'article 69 de la circulaire BAM n° 1/w/17 est clair dans ce sens, il stipule que la vente de la marchandise peut être à une tierce personne autre que le client (vendeur) de la banque (acheteur) dans un contrat Salam.

En plus, le contrat Salam fixe les différentes conditions d'achat entre l'acheteur (la banque) et le vendeur (l'entreprise) ainsi que les caractéristiques de la marchandise (tels que : sa nature, sa quantité, sa qualité), le prix d'achat, les frais de transport et de magasinage, les garanties, ainsi que la date et le lieu exacts de la livraison.

Comment le client va savoir que le coût de la garantie CCG ne s'est pas répercuté sur le taux de marge ?
Le contrat de vente (Mourabaha ou autres) fait ressortir le prix de revient majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue entre l'acheteur et le vendeur. La commission CCG n'est pas intégrée dans le coût global, elle est payée par BANK AL YOUSR.
Le client prend connaissance de la marge proposée par la banque et en cas d'accord, le financement est concrétisé en toute transparence.

Qu'en est- il des garanties qui peuvent être exigées en plus des garanties SANAD TAMWIL ?
En plus des garanties mises en place par la CCG à travers sa fenêtre SANAD TAMWIL. Des garanties peuvent être exigées selon les risques que peut présenter le projet à financer. Ces garanties diffèrent selon les projets et sont en général liées au projet financé.

C'est maintenant que les banques participatives doivent contribuer à l'amélioration du tissu économique et se démarquer par ces produits participatifs.
A BANK AL YOUSR, nous sommes en mesure d'accompagner l'entreprise dans ses projets de création, de modernisation, d'extension et d'exploitation ; ceci dans le respect des convictions et des principes qui l'animent et nous sommes conscients du rôle de soutien et d'accompagnement qui nous est aujourd'hui imparti et auquel nous nous sommes préparés.

Est-ce que les auto-entrepreneurs pourront bénéficier des garanties DAMANE MOUBACHIR et DAMANE DAYN ?
Toutes les entreprises structurées peuvent bénéficier des financements de BANK AL YOUSR quelque soit leurs tailles, toutefois les auto-entrepreneurs ne sont pas concernés par les financements assortis des garanties DAMANE MOUBACHIR et DAMANE DAYN.

Durant la crise sanitaire du COVID-19, les banques participatives sont écartées des programmes de financement des sinistrés ?
Afin d'accompagner les entreprises en sortie de crise post covid-19, un plan de relance «Damane Relance» sera bientôt mis à leur disposition par les banques participatives, à l'image des banques conventionnelles. Nous nous attendons à ce que ce programme soit adapté aux contraintes des banques participatives.

Par ailleurs, à la suite de la déclaration du wali de Bank Al-Maghrib du 16 juin 2020, annonçant la mise en place de dispositions spécifiques pour fournir un appui au refinancement des banques participatives, nous sommes plus confiants d'avoir les capacités de contribuer à l'élan d'accompagnement des entreprises au post COVID-19.

MOT DE CLÔTURE

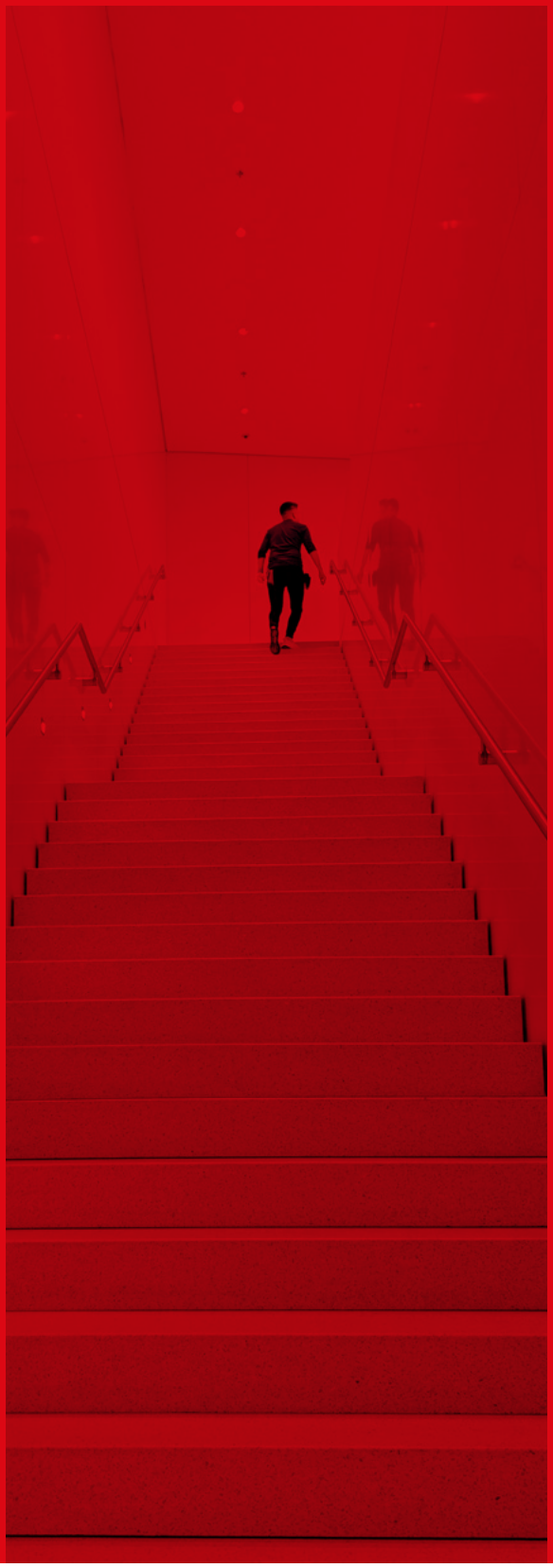

Tous ces instruments ont pour objectif d'apporter le soutien nécessaire aux entreprises. Force est de constater que face à la crise, les entreprises sont impactées de manière différenciée.

Cette crise sanitaire et économique est le moment propice de se poser des questions existentielles : A-t-on tout fait pour nous prémunir contre les crises ? et renforcer notre capacité de résilience ?
Sommes nous sur le bon business modèle, avons-nous adopté les bons process ?

Afin de répondre à ces questions, il faut recourir à une expertise appropriée. L'entreprise a besoin non seulement de financement, faut-il encore que la dépense soit la plus pertinente possible.

Nous invitons l'entreprise à s'entourer des bonnes expertises et se poser des questions existentielles autour du Business model. Il faut aussi veiller aux principes de transparence et de bonne gouvernance qui peuvent des fois être décisifs pour la perennité de l'entreprise.

Mme Mouna LEBNIOURY
Directrice Générale de
BANK AL YOUSR

Rendez- vous à l'adresse :
www.alyousr.ma/fr/garanties-sanad-tamwil

Nos banquiers vous appelleront pour vous assister et vous donner plus d'informations.

BANQUE PARTICIPATIVE DU GROUPE BCP